École des arts et métiers à Fribourg

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **28 (1899)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quel a été le résulat de l'établissement de ces cours d'adultes surtout pour les artisans ? Nous laisserons la parole à M. Fèvre : « Les résultats obtenus ont été des plus favorables. L'Autriche « possède maintenant, grâce à ces cours d'adultes professionnels, « toute une armée d'ouvriers connaissant à fond leur métier et « capables de se maintenir constamment à la hauteur des « exigences de l'industrie moderne.

« C'est même au développement considérable des cours « d'adultes en Bohême que nombre de publicistes attribuent la « supériorité dont les Tchèques font preuve sur les Allemands « au point de vue industriel à l'heure actuelle. » CYRANO.

ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS A FRIBOURG

Depuis le 1er octobre prochain, l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg comprendra une Ecole technique (Technicum) et une Ecole d'apprentissage.

Voici la répartition des sections.

I. Ecole technique

A. Ecoles de mécanique et d'électrotechnique (8 semestres), pour chefs monteurs, chefs d'exploitation d'usines électriques et hydrauliques, entrepreneurs de travaux mécaniques, etc. Les élèves de cette école travaillent à l'atelier deux jours par semaine.

B. Ecole de construction du bâtiment (7 semestres, dont deux sur les chantiers) pour entrepreneurs et conducteurs de travaux de bâtiments, appareilleurs, dessinateurs-architectes, etc.

C. Ecole d'arts industriels (6 semestres) pour sculpteurs sur pierre (sculpture décorative du bâtiment), graveurs lithographes, graveurs sur bois, dessinateurs-industriels, peintres sur verre, peintres-décorateurs, maîtres de dessin.

II. Ecole d'apprentissage avec ateliers.

Cette Ecole forme des ouvriers capables dans les professions suivantes : mécaniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons (1 semestre), digueurs et draineurs (1 semestre), menuisiers-ébénistes (4 ans).

Il nous paraît superflu d'insister sur l'utilité de cette école qui peut ouvrir des carrières et un bel avenir à beaucoup de jeunes gens de notre pays. C'est dans ce but que l'Ecole de métiers a été transformée : le nouvel établissement formera donc des techniciens et des ouvriers.

L'Ecole de construction du bâtiment prend une plus grande extension, et formera, par la théorie et la pratique, d'excellents conducteurs de travaux, entrepreneurs, etc. Déjà l'hiver dernier, plusieurs

jeunes gens y sont entrés pour apprendre l'art du charpentier et la menuiserie de bâtiments.

L'Ecole des arts industriels a été ajoutée à ce qui existait déjà, dans le but de former des sculpteurs sur pierre, ce qui nous fait complètement défaut, des peintres-décorateurs, des maîtres de dessin.

Dans l'Ecole d'apprentissage on a fait aussi d'importantes modifications. Ainsi, les tailleurs de pierre ne doivent plus rester à l'Ecole que deux ans au lieu de trois; les maçons reçoivent un cours théorique d'un semestre d'hiver; les digueurs et les draineurs, genre de professions que l'on ne trouve pas du tout dans le pays, suivent un cours théorique d'un semestre d'hiver et travaillent ensuite 3 mois sur un chantier.

Toute cette organisation est adaptée à nos besoins actuels, et nous ne saurions assez engager les jeunes gens qui lisent ces lignes à s'interroger sérieusement et voir s'ils ne feraient pas bien d'apprendre une profession dans le genre de celles qui sont plus haut désignées. Trop peu de nos jeunes gens se vouent aux professions manuelles et techniques. C'est pourquoi ces professions sont presque partout occupées par des étrangers. En avant donc. Disons, pour terminer, que pour entrer dans l'une ou l'autre de ces écoles, il faut avoir accompli le programme d'une école secondaire, ou régionale, ou d'un collège industriel.

Pour être complet, nous devons dire que, dans le but de travailler à la diffusion de l'enseignement professionnel dans la Suisse romande, l'Ecole des Arts et Métiers a organisé, cet été, un cours d'instruction pour maîtres de dessin dans les écoles et cours professionnels d'adultes, lequel a été fréquenté par 15 participants, tous instituteurs ou maîtres d'écoles secondaires.

M. Tièche, inspecteur fédéral de l'enseignement professionnel, a visité ce cours le 12 août dernier, comme délégué du Département fédéral de l'Industrie.

M. Tièche termine son rapport par les lignes suivantes : « Ce cours de Fribourg se distingue du cours de Winterthour que j'ai visité en son temps, par une simplification considérable du programme; on y travaille moins de matières, mais l'assimilation est plus complète et il est mieux approprié aux besoins des écoles d'artisans. En conséquence, je crois qu'on est sur le véritable chemin.

« *En résumé*, dit-il, *je dois exprimer mon entière satisfaction au sujet de la marche et des résultats de ce premier cours*, »

On peut obtenir le programme et les renseignements nécessaires sur cette Ecole en s'adressant à la Direction de l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg.

Colonie des vacances de La Chaux-de-Fonds

Les colonies de vacances ont fait leurs preuves. En Suisse, il n'y a plus de ville de quelque importance qui n'ait les siennes. C'est que partout, hélas ! beaucoup d'enfants sont les innocentes victimes des conditions fâcheuses dans lesquelles ils végètent. Manque de propreté, manque d'air, manque de nourriture, à un âge où le corps grandit et se développe, tout cela produit des constitutions délabrées, anémiées, terrain propice à l'éclosion de la maladie sous toutes ses formes.